



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

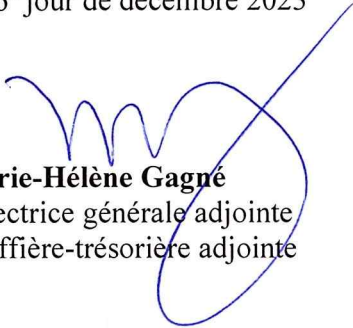
AVIS PUBLIC

PAR LES PRÉSENTES, avis est donné par la soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le vendredi 15 décembre 2023, à 19h30, à l'église de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, le conseil municipal procédera à l'adoption du budget de l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations comme susdit.


DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 6^e jour de décembre 2023


Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 6 décembre 2023, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site web de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour de décembre 2023.



Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière adjointe